

Développement durable : le square Saint Exupéry primé pour son exemplarité



Belle reconnaissance pour le square en plein centre ville qui rafle le prix de la 1ère édition du Prix Hauts- de -Seine 2030. Un projet emblématique, en parfaite adéquation avec les objectifs de développement durable fixés à l’horizon 2030 pour le département.

Un espace vert de 1700 m2 en tissu urbain, en lieu et place d’une ancienne école du même nom : le pari était osé mais prometteur. Avec la réalisation du square Saint Exupéry, Suresnes figure parmi les 13 villes primées dans le département (1) pour leurs projets innovants et engagés de transformation durable.

Résultat d’une initiative de co-constuction entre la Ville, l’EPT Paris Ouest La Défense, et les acteurs locaux à travers une démarche participative, ce square, au-delà de son impact sur la biodiversité, joue un rôle clé dans l’adaptation au changement climatique, en créant un îlot de fraîcheur précieux dans le quartier.

Il favorise également les mobilités douces, par la proposition de chemins piétonniers sécurisés, et contribue ainsi à la réduction de l’empreinte carbone et à l’amélioration de la qualité de vie. « *Ce prix gagné dans la catégorie «Cadre de vie» salue notre investissement et notre engagement dans une dynamique de transition écologique, sociale et solidaire pour verdir la ville, notamment à travers les différents chantiers en cours. Notre objectif*

est de métamorphoser la ville en créant un environnement plus adapté aux nouvelles habitudes de vie et répondre ainsi aux défis climatiques et énergétiques de demain» souligne Guillaume Boudy, Maire de Suresnes.

Avec 10 000m² végétalisés depuis 2020 et plus de 6 600 arbres sur son territoire, Suresnes renforce son engagement en faveur du développement durable. Une politique volontariste remarquée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui devrait récompenser la Ville du label Territoire engagé pour la Transition écologique (TETE) dans les prochains mois.

(1) Les 13 villes primées dans le département lors de la remise de la cérémonie des MEDDAILLES distinguant les acteurs du changement et du développement durable le 16 juin 2025 à la Seine Musicale. Adopté le 9 février 2024, l'Agenda 2030 du Département des Hauts-de-Seine constitue la trajectoire de développement durable fixée par ce dernier pour les 6 années à venir.

- * Suresnes, pour le réaménagement du square Saint-Exupéry
- * Antony, pour le réaménagement du bois de l'Aurore
- * Boucle Nord de Seine, pour l'étude-action sur la surchauffe urbaine
- * Bourg-la-Reine, pour l'aménagement de l'îlot forestier de la rue des Rosiers
- * Vanves, pour la réhabilitation et l'agrandissement du groupe scolaire du Parc
- * Issy-les-Moulineaux, pour la rénovation de la rue Ernest Renan
- * Neuilly-sur-Seine, pour le réaménagement du quartier Sablonville
- * Nanterre pour le réaménagement et la végétalisation des cours du groupe scolaire Pablo Neruda
- * Levallois-Perret, pour le guide de l'habitat durable
- * Sceaux, pour le jardin des expérimentations
- * Bois-Colombes, pour la cité artisanale
- * Châtenay-Malabry, pour la ferme urbaine Volterre – école Voltaire
- * Meudon, pour la réhabilitation du marché de Maison Rouge et de ses abords

Ville de Suresnes

Communiqué de presse

Le 19/06/2025 10:19

CONTACTS

Cyril Morteveille — Directeur de la communication

01 41 18 15 53 · cmorteveille@ville-suresnes.fr

Nathalie Conte — Chargée des relations presse

01 41 18 18 36 · nconte@ville-suresnes.fr